

Bureau des élections, des réglementations, des associations et des missions de proximité-titres  
Sections élections politiques et professionnelles  
04 76 60 32 86  
pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

**ARRÊTÉ N° 38-2022-10-03-0001 du 03 OCT. 2022**  
**fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote**  
**dans la commune de Saint-Lattier**

**LE PRÉFET DE L'ISÈRE,**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;  
VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;  
VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 38-2019-08-28-016 du 28 août 2019 fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Saint-Lattier ;  
CONSIDÉRANT la création de nouvelles voies dans le périmètre du bureau de vote n° 2 ;

**A R R Ê T É**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Saint-Lattier sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

**ARTICLE 2** : L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.

**ARTICLE 3** : Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4** : La Secrétaire Générale de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Saint-Lattier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet

Pour le Préfet et en déléguation,  
la Secrétaire Générale

**Estéonore LACROIX**

**N° et adresse du bureau de vote****Répartition des voies par bureau de vote****N° 1****MAIRIE****5 Place du Souvenir Français  
(bureau centralisateur)**

CHEMIN DE CHAMP BALAN  
CHEMIN DES BAYAODES  
CHEMIN DE BEL-AIR  
CHEMIN DE BIGALIERE  
LE BOUQUET  
IMPASSE DES BOUQUETS  
ALLEE DES BUISSIERES  
PASAGE DES BUISSIERES  
LES BUISSIERES  
PASSAGE DE LA BUISSONNAT  
CHEMIN DU GRAND CHAMP  
CHEMIN DE CHATENAY  
BOIS DU CLOS  
CHEMIN DU BOIS DU CLOS  
MONTEE DU CLOS  
ROUTE DES CRETES  
CHEMIN DES CUMERTS  
CHEMIN DE MONT FELIX  
ALLEE DE MONT FELIX  
LA FOURNACHE  
MONTEE DU FOURNEL  
CHEMIN DU FOURNEL  
LE FOURNEL  
PLACE DU SOUVENIR FRANCAIS  
PONT DU FURAND  
MONTEE DU FURAND  
CHEMIN DES GAMONDS  
PASSAGE DES GAMONDS  
LES GAMONDS  
CHEMIN DE LA GARE  
LA GARE  
CHEMIN DE PIED GROS  
CHEMIN DES GUETTRES  
LOTISSEMENT DES GUETTRES  
LES GUETTRES  
PASSAGE DE MAGUIERE LE HAUT  
DESCENTE DU MOULIN DE L'ARMELL  
MONTEE DE L'OLIVIER  
CHEMIN DE L'ORME  
CHEMIN DE LA MAGUIERE  
ROUTE DE MONTAGNE  
MONTENA  
CHEMIN DE MONTREMONT  
CHEMIN DU MOULIN  
CHEMIN DE LA MURONNIERE  
ALLEE DU PORT DU PERRIER  
CHEMIN DU PORT DU PERRIER  
CHEMIN DES PILLOTS  
LES PINETS  
CHEMIN DES PINETS  
MONTEE DE POING  
ALLEE DU POUYET  
MONTEE DE LA RIVIERE  
ALLEE DE LA RIVIERE  
PASSAGE DE LA RIVIERE  
ROUTE DE LA RIVIERE

CHEMIN DE MONT ROLLAND  
CHEMIN DE ROMEYERE  
ROUTE DE ST HILAIRE DU ROSIER  
CHEMIN DU SABLAT  
LES SABLIERES  
LES TERROTS  
ALLEE DES TILLEULS  
CHEMIN DE CHAMP DU VERT  
CHEMIN DE CHATEAU VIEUX  
CHATEAU VIEUX  
LE VILLAGE  
DESCENTE DU VILLAGE  
BOUCLE DE LA VOUTE  
LE PRE DU BOME  
ROUTE ST BONNET DE CHAVAGNE  
TETE FIERE  
LA MAGUIERE  
RUE DE LA MAIRIE  
ROUTE DE ST MARCELLIN  
LES MURES  
CHEMIN DU NAN  
RUE PAVEE  
ROUTE DE ROMANS (jusqu'au n° 570 inclus)  
TINTONNIERE

N° 2

**SALLE DE RÉUNIONS LA BAUDIÈRE**  
15 AB Place de l'Eglise

CHEMIN DES BARDONS  
PASSAGE DES BARDONS  
LOTISSEMENT DES BARDONS  
LES BARDONS  
CHEMIN DE LA BAUDIÈRE  
LA BAUDIÈRE  
ALLEE CARRON  
LA CHAISE  
CHEMIN DE LA CHAISSE  
MONTEE DE LA CHAISSE  
ALLEE DE LA CHAISSE  
CHEMIN DE CHARIEN  
CHEMIN DE LA CORDELIÈRE  
ALLEE DE LA CORDELIÈRE  
LA CORDELIÈRE  
ALLEE DU CULTIL  
LOTISSEMENT DU CHAMP FLEURI  
CHEMIN DU BOIS GUILLERMET  
ALLEE DES COTTAGES DE L ISERE  
ROUTE DE CHATILLON ST JEAN  
CHEMIN DE L'ECHARPE  
PLACE DE L'EGLISE  
CHEMIN DE L'ILE  
TROIS MORLIETS  
CHEMIN DES TROIS MORLIETS  
LES PARABOSSES  
CHEMIN DES PARABOSSES  
LE PATET  
CHEMIN DE PATET  
CHEMIN DE PEROUX  
PEROUX  
CHEMIN GRANGE DE PLAN  
GRANGE DE PLAN  
MONTEE GRANGE DE PLAN

CHEMIN DE REGUINELLE  
MONTEE DE REGUINELLE  
ALLEE DE REGUINELLE  
LOTISSEMENT DE REGUINELLE  
CHEMIN DU TARET  
VOIE NOUVELLE  
ALLEE DU JARDIN D'ULYSSE  
ALLEE DE L'OREE DES VIGNES  
ROUTE DE ROMANS (à partir du n° 1470)  
IMPASSE PAUL DONGÉ  
IMPASSE EDOUARD BAUDOIN  
PLACE DU 19 MARS 1962  
CHEMIN DE L'ORÉE DES VIGNES